

L'Honorable Stephen Harper  
Premier ministre du Canada  
80 rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris à titre de producteur bovin canadien. Je suis conscient que mes propos peuvent sembler alarmistes, mais je vous prie de me croire qu'ils proviennent d'expérience vécue personnellement.

Je suis producteur bovin depuis années et nous constatons que le travail acharné de toutes ces années est sur le point de disparaître pour nous et pour nos voisins, confrères et consœurs.

Au moment même où j'écris cette lettre, l'industrie bovine canadienne se décime et personne ne semble le réaliser ou s'en préoccuper. Depuis la crise de la vache folle (ESB) de 2003, la situation s'est détériorée à un tel point et ceci beaucoup plus rapidement qu'il peut sembler, de sorte que si la situation perdure il pourrait ne plus y avoir d'industrie bovine canadienne viable. Les bulletins de nouvelles nous annoncent que des moments difficiles sont à venir et que nous sommes en récession. Ces nouvelles nous rendent perplexes. Depuis 2003, à titre de producteurs bovins nous revivons littéralement la grande dépression. Quand nous entendons parler de coupure due à des difficultés financières mondiales, nous les vivons depuis cinq ans, ce sont de vieilles nouvelles pour nous. Il ne nous reste rien à couper, sinon, de liquider nos productions, ce vers quoi d'ailleurs, plusieurs producteurs bovins font face à l'heure actuelle.

Ma crainte est qu'un bon matin nous nous réveillerons avec la nouvelle que le Canada n'a plus d'industrie bovine viable pour subvenir à ses besoins. Je ne suis pas seul à avoir cette crainte. Les producteurs bovins ont atteint leurs limites et ne peuvent plus continuer. Selon certains porte-paroles de l'industrie, un quart du cheptel bovin canadien est déjà disparu.

Nous sommes sur une pente dangereuse qui peut nous mener à être dépendants d'autres pays pour assurer notre approvisionnement alimentaire domestique. Ceci est une dangereuse tendance qui, pour le consommateur moyen, ne peut qu'apporter des augmentations des coûts d'alimentation à long terme. Au rythme actuel, si aucune intervention n'est faite pour sauver les producteurs bovins, nous nous retrouverons dans une situation où nous devons importer du bœuf pour subvenir à la majorité des besoins domestiques de bœuf dans nos supers marchés.

Nous sommes parfaitement d'accord qu'il est important de protéger les industries de l'automobile et forestière, cependant que peut-il y avoir de plus important que de protéger les ressources pour alimenter un pays? Ceci ne peut se réaliser qu'en s'assurant de la mise en place d'un secteur agroalimentaire viable. Les exploitations agricoles familiales sont la base de cette industrie.

Nous avons lu que les tribunaux du Québec et de l'Ontario ont autorisés (certifié) des recours collectifs à l'encontre du gouvernement du Canada au bénéfice de tous les producteurs bovins canadiens pour la négligence dans la gestion de la crise de l'ESB. Toutes les tentatives pour faire avorter ces recours ont failli. Il y aura un procès au mérite. Nous avons été informés que la preuve qui sera présentée au procès fera la démonstration de la négligence grossière de la part de certains fonctionnaires et des conséquences dévastatrices de cette crise de l'ESB. Nous vivons avec ces conséquences depuis plus de cinq ans.

Procéder à un règlement expéditif de ces recours collectifs est la chose décente à faire. Ceci procurera immédiatement de l'aide à un secteur de la population canadienne qui est la fondation même de notre société, soit les producteurs agroalimentaire et leurs familles.

Un tel règlement procurerait également un stimulus réel et immédiat à l'économie. De toute évidence, chacun des producteurs bovins canadiens va soit utiliser ces fonds pour réduire leur niveau d'endettement ou pour améliorer leurs exploitations agricoles par l'achat d'équipement, de bovins, etc. Chaque dollar utilisé pour réduire leur endettement aura pour effet de libérer du crédit au bénéfice du marché en général. Chaque dollar utilisé pour améliorer leur exploitation agricole aurait pour effet de stimuler l'économie.

Un règlement de ces recours collectifs enverrait un signal clair de la part du gouvernement canadien aux producteurs bovins de l'importance pour le pays de ce secteur d'activité pour l'économie du pays. Ceci procurerait de l'aide aux communautés rurales qui en ont désespérément besoin et dont les besoins dans ces périodes économiques difficiles ont largement été ignorés.

Un règlement de ces recours collectifs procurerait une aide immédiate et réelle à l'industrie bovine canadienne, une aide qui d'ailleurs n'affecterait en rien les règles des ententes de l'ALÉNA, GATT ou de l'OMC.

Régler les recours collectifs pour l'ESB est la chose honorable à faire.

Bien à vous,